

ENQUÊTE SUR LES **RESSOURCES ÉCONOMIQUES** **DES ÉTUDIANT·ES**

Edition 2023-2024

Résumé



Ce document présente le résumé de la seconde édition d'une enquête sur les ressources économique des étudiant-es de l'ULB, (1^{ère} édition en 2020). Les données ont été recueillies en **novembre et décembre 2023**. Le taux de réponses est de **5,7%**.

UNE APPROCHE PAR LES PRIVATIONS MATERIELLES

Nous utilisons ici **un indicateur de cumul des privations matérielles¹**, construit à partir d'une liste de dépenses dont se privent parfois les étudiant-es pour raisons financières (frais liés aux études, sorties, logement, dépenses personnelles). C'est dans le cumul de ces privations que réside la précarité.

MECANISMES DE LA PRECARITE

1. L'avancement dans le cycle de vie

Les étudiant-es « décohabitent » progressivement du domicile familial à mesure de l'avancée en âge. **Or les étudiant-es ayant décohabité connaissent une plus grande précarité matérielle que les autres** (cf. figure 1), car vivre en dehors du foyer familial augmente fortement leurs dépenses (loyer, alimentation, frais induits par la vie en autonomie) et les précarisent.

Figure 1 : cumul des privations matérielles selon le lieu de vie (%)



N = 1620. P valeur < 0,001.

2. L'origine sociale

Le milieu d'origine des familles détermine largement le niveau économique des étudiant-es. C'est pourquoi la figure 2 montre que les répondant-es des milieux les moins favorisés sont les plus précaires.

Figure 2 : privations matérielles selon l'origine sociale (%)



N = 1583. P valeur < 0,001.

3. La nationalité des étudiant-es

Les situations économiques des étudiant-es varient selon leur pays d'origine. Les étudiant-es non Européen.nes vivent notamment des privations significativement plus importantes que les autres (cf. figure 3).

En outre, la situation d'un-e étudiant-e peut varier sur le plan administratif en fonction de sa nationalité. Les étudiant-es étranger-es, et particulièrement les étudiant-es non Européen.nes, ont un accès réduit voire nul aux aides sociales, et doivent dans certains cas payer des frais d'inscription plus élevés.

Les étranger-es sont de plus grandes proportions à avoir décohabité et sont donc plus précaires :

Une grande part des étudiant-es non Belges arrivent spécifiquement de l'étranger pour étudier, et décohabitent donc de fait du domicile familial, ce qui contribue à leur précarisation (en plus du coût du déménagement international du fait que leur pays ait éventuellement une monnaie moins forte que l'Euro). Notons qu'une très forte proportion des étudiant-es français-es sont décohabitant-es (comparativement aux autres) : cela nivelle le niveau de précarité de cette catégorie par le bas, bien qu'ils et elles tendent à venir de milieux plutôt favorisés.

¹ EU SILC 2023.

Figure 3 : niveau de privations matérielles selon la nationalité (%)



N = 1659. P valeur < 0.001.

4. La nationalité des parents des étudiant-es Belges

La variable « origine géographique »² est construite à partir de la nationalité à la naissance des parents des répondant-es. Elle permet de capter l'impact des parcours migratoires des familles des répondant-es de nationalité Belge sur leur niveau de précarité.

Les répondant-es ayant des parents qui étaient de nationalité de pays non Européens à la naissance sont les plus précarisé-es.

Figure 4 : privations matérielles des belges selon leur origine géographique (%)



N = 1077. P valeur < 0.001.

LES REPONSES A LA PRECARITE

1. L'emploi

Parmi les travailleur-ses, plus les répondant-es sont précaires, plus ils et elles déclarent que leur emploi est essentiel pour vivre.

Figure 5 : répondant-es qui travaillent par obligation économique selon le cumul des privations matérielles (%)



N = 913. P valeur < 0.001.

² Monitoring socioéconomique. Marché du travail et origine 2022. Bruxelles, octobre 2022.

De plus, les répondant-es qui travaillent par obligation financière tendent à plus souvent rater les cours à cause du travail que celles et ceux travaillant pour d'autres motifs.

Par ailleurs, plus les étudiant-es sont âgé-es, plus ils et elles sont susceptibles d'avoir une activité salariée. Le nombre d'heures consacrées à ce travail augmente également avec l'âge, tout comme la probabilité de rater les cours à cause d'un emploi (ce qui semble dans ce cas lié à la quantité d'heures passées au travail). **Cela confirme le lien entre avancée en âge et autonomisation financière, qui passe pour certain-es à travers l'emploi.**

2. Les aides sociales

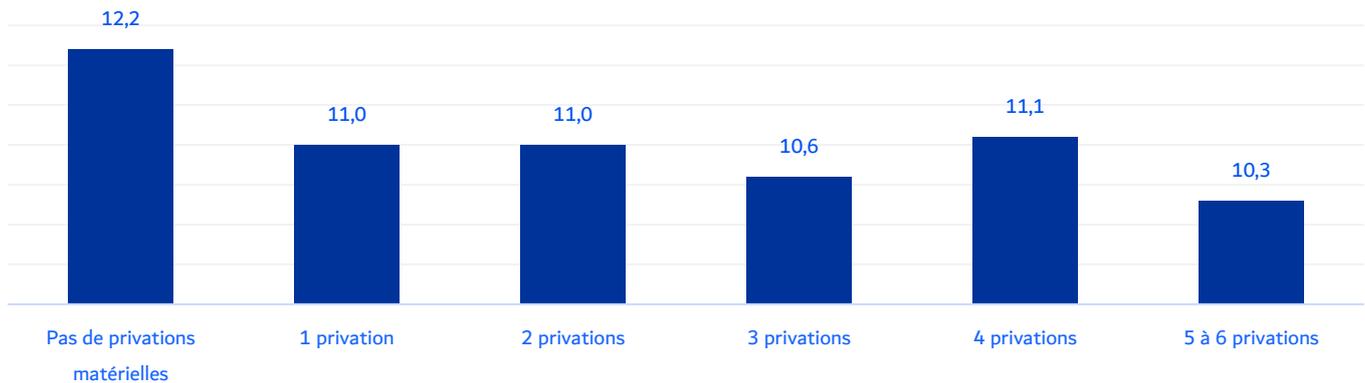
52,6% des bénéficiaires d'aides sociales sont en situation financière précaire. **Paradoxalement, cela signifie que ces aides ne sont pas toujours suffisantes pour sortir ces étudiant-es de la précarité**, puisque celles et ceux qui en reçoivent restent majoritaires parmi les personnes en difficultés financières.

Aussi, **plus de 40% des répondant-es qui ne bénéficient pas des aides de la FWB et du SSE n'avaient jamais entendu parler ces aides**. Si c'est plus souvent le cas des répondant-es d'origine sociale favorisée (qui sont a priori moins susceptibles d'en avoir besoin), on fait quand même le constat alertant que **plus de 30% des répondant-es d'origine sociale défavorisée qui n'ont pas demandé ces aides n'en avaient jamais entendu parler**.

LES CONSEQUENCES DE LA PRECARITE SUR LA REUSSITE

Les étudiant-es venant des milieux les plus précaires ont moins de chances d'accéder à l'université, mais aussi moins de chances de réussite, comme le montre le graphique ci-dessous. Or la réussite, via l'obtention du diplôme, conditionne l'insertion professionnelle, le type d'emploi exercé, et le niveau de rémunération futur.

Figure 6 : moyennes des notes selon le niveau de privations matérielles (%)



N = 1643. P valeur < 0,001.

Les personnes ne vivant aucune privation matérielle sont par ailleurs 29,2% à avoir une moyenne située entre 15 et 20, alors que ce n'est le cas que de 9,4% des répondant-es vivant entre 5 et 6 privations matérielles.

Les conditions techniques de réalisation des études sont plus défavorables chez les plus précaires :

- **7,9%** des répondant-es en situation financière très difficile n'ont pas d'ordinateur ni de tablette, alors que cela ne concerne aucun-e répondant-e en situation financière très facile ;
- **11,1%** des répondant-es en situation financière très difficile n'ont pas de connexion internet dans leur logement, alors que cela ne concerne aucun-e répondant-e en situation financière très facile ;
- les répondant-es les plus précaires passent **3 fois moins de temps aux loisirs** que les répondant-es ne vivant pas de privations, et consacrent en moyenne **3h de plus chaque semaine pour effectuer leur travail personnel** relatif aux études, et montrent de plus hauts niveaux d'insatisfaction quant à la répartition de leur temps entre loisirs, études et emploi ;
- les plus précaires et les étranger-es ont **moins souvent la possibilité de compter sur un réseau d'étudiant-es et de proches** en cas de difficultés liées à leurs études, alors que c'est un facteur favorisant la réussite.